RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

epau

L'Europe des projets architecturaux et urbains



2025

Rapport d'activité



Directeur de la publication :
Jean-Baptiste Marie

Coordination éditoriale :
Sacha Dalis

Rédaction :
Jean-Baptiste Marie, Julien Moulard, Sacha Dalis, Edouard Lacamp, Pacôme Bertrand, Florentin Brodu, Florentin Cornée, Guillaume Lacroix, Lola Davidson, Daniel Andersch, Mimrose Akbar, Ruben Madar, Hélène Colas, Léa Kermarrec, Céline Laurens, Alice Housset, Romane Molle, Cécile Gallien, Achille Warnan, Zoé Fournand, Emmanuelle Hascoët

Conception graphique sur logiciels libres :
Figures Libres

Relecture :
Emmanuel Cauchois / Le style de l'ours

Crédit photographique de couverture et 4e de couverture :
Marcella Barbieri



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Penser demain dès aujourd'hui : la recherche et l'expérimentation pour l'avenir des territoires

Le groupement d'intérêt public, l'Europe des projets architecturaux et urbains (GIP EPAU)* porte des programmes nationaux de recherche-action et d'expérimentation dans les champs de l'action territoriale, urbaine ou architecturale et mène des actions de valorisation et d'animation des réseaux professionnels de la ville et du cadre bâti.

Organisme interministériel favorisant la conduite d'actions hautement partenariales entre les ministères chargés de l'architecture, de l'urbanisme, du logement, des collectivités territoriales, de l'écologie, de la ville, des ruralités, le GIP Europe des projets architecturaux et urbains vise à appuyer le développement des stratégies et plans conduits par l'État.

Le GIP Europe des projets architecturaux et urbains conduit l'ensemble de ses actions au bénéfice des élus et des acteurs de terrain : c'est un organisme orienté territoires. Ainsi, il joue un rôle de synapse entre l'État et les initiatives territoriales. Cela s'incarne dans une double orientation : d'une part, de nourrir par l'expérience des collectivités les politiques publiques nationales, grâce à une meilleure connaissance des enjeux territoriaux et des stratégies locales ; d'autre part, d'outiller les acteurs des territoires à développer des solutions différenciées et adaptées aux contextes.

Espace de réflexion mais aussi d'expérimentation, le GIP Europe des projets architecturaux et urbains contribue à produire de la connaissance scientifique et à faire émerger des projets expérimentaux et démonstrateurs, à la rencontre des disciplines et des générations (notamment par la mobilisation des jeunes chercheurs et concepteurs).

Au croisement des sphères des élus, des professionnels, des chercheurs et des concepteurs, il contribue à la transition écologique tout en tenant compte de la diversité des territoires, par la connaissance des dynamiques, l'appréhension des transitions dans leur complexité, la stimulation de la créativité architecturale et la construction d'un dialogue entre sciences et société afin de nourrir le débat public.

Fort de ses communautés, il accompagne en France près de 220 collectivités territoriales, mobilise plus de 900 chercheurs et soutient plus de 1 200 concepteurs.

* Le GIP Europe des projets architecturaux et urbains (GIP EPAU) a été créé par la convention constitutive du 25 mars 2002, le 25 novembre 2010, a été décidé le prolongement de la durée du GIP jusqu'au 2 mai 2020. Le renouvellement et les modifications de la convention constitutive du GIP EPAU ont été approuvés par arrêté en date du 5 juin 2024 (www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050001921). Il est placé sous la tutelle du ministère en charge de l'urbanisme, du ministère en charge de l'architecture. Les membres fondateurs sont : le ministère en charge de l'urbanisme, le ministère en charge de l'architecture, la Cité de l'architecture et du patrimoine (établissement public du ministère en charge de la culture) et l'association Europan France.

SOMMAIRE

6 L'éditorial du président
7 L'éditorial du directeur général
12 Les grands événements 2025
16 Le GIP EPAU au plus proche des territoires
18 Les publications
25 Les films
26 Les productions presse
28 Moyens et financiers
34 Partenaires
36 Gouvernance

Programmes de recherche-action, d'expérimentation et de prospective

Quartiers de demain
Engagés pour la qualité du logement de demain
Coubertin
Culture & aménagement
Europan
Érable
Green Team
POPSU (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines)
POPSU Transitions
POPSU Territoires
Conseil scientifique de France ruralités
Palpite
Caravane des ruralités
Mission photographique

L'éditorial du président

Philippe Mazenc
président de l'assemblée générale du GIP Europe des projets architecturaux et urbains,
directeur général de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)

Agir face à l'incertitude

Nos politiques publiques se déploient aujourd'hui dans des territoires marqués par des défis multiples, simultanés et des enjeux parfois contradictoires, alors que l'incertitude demeure désormais le cadre structurant de nos actions. Ces mutations imposent que l'aménagement soit davantage encore un lieu ouvert où s'opère l'atterrissage territorial de l'ensemble des politiques publiques, leur mise en cohérence et leur articulation.



Crédit : Marcella Barbieri

Face aux transitions et aux tensions auxquelles les collectivités font face, l'action publique suppose d'être attentifs aux dynamiques à l'œuvre parfois silencieusement ; de réinterroger les outils que nous mobilisons pour produire nos politiques publiques et les représentations qui les sous-tendent. Changer de regard sur les transitions territoriales, c'est aussi porter une attention nouvelle à la diversité et à la richesse des ressources et des solutions mobilisées par les collectivités pour s'adapter et se transformer.

Les travaux conduits confirment ainsi plusieurs tendances de fond. Ils nous montrent d'abord que la déclinaison territoriale des politiques publiques appelle une vision d'ensemble fondée sur une articulation permanente entre les enjeux, les échelles, les acteurs et les disciplines. À ce titre, la Consultation internationale *Quartiers de demain* nous en offre une illustration éclairante, en ce que les dix démarches inédites déployées, en lien avec les élus, les concepteurs et les habitants, ont permis de faire émerger de nouvelles approches.

Aussi, ces constats appellent à renforcer le dialogue avec les acteurs des territoires en s'appuyant sur la parole scientifique, à animer localement des débats pour bâtir les actions collectives de demain. Permettre à nos territoires de s'adapter aux mutations suppose d'encourager les initiatives déployées localement, de faciliter la mise en œuvre d'actions donnant aux collectivités les moyens de de se saisir pleinement des enjeux de transitions.

« Ces constats appellent à renforcer le dialogue avec les acteurs des territoires en s'appuyant sur la parole scientifique, à animer localement des débats pour bâtir les actions collectives de demain. »

L'éditorial du directeur général

Jean-Baptiste Marie
directeur général du GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Ouvrir la voie

L'année 2025 s'inscrit comme l'année centrale de la triennale 2024-2026 du GIP Europe des projets architecturaux et urbains. Elle aura été celle de la mise en œuvre et de l'amplification d'actions de recherche, d'expérimentations et de prospectives, conduites au plus près des collectivités avec une ambition constante : éclairer les politiques publiques, outiller les acteurs locaux et nationaux et contribuer à engager des transformations territoriales à la hauteur des défis contemporains.


Crédit : Marcella Barbieri

Les collectivités territoriales demeurent les lieux où se dessinent les transformations de demain. La diversité et l'ampleur des phénomènes auxquelles sont confrontés les acteurs des territoires, nous rappellent chaque jour, avec force, que les défis à relever sont considérables : il s'agit d'abord de l'adaptation au changement climatique, qui impose de repenser en profondeur les modèles de développement des territoires et de composer avec de nouvelles vulnérabilités. Il s'agit également de maintenir des équilibres socio-économiques parfois fragiles, en conciliant la protection du vivant et de la biodiversité, sans sacrifier la productivité et l'attractivité des territoires, tout en répondant aux tensions qui pèsent sur le foncier et le logement. La transition écologique est, en réalité, indissociable de ces réalités qui mettent à l'épreuve nos systèmes territoriaux.

Aujourd'hui, l'enjeu n'est plus seulement d'apporter des réponses immédiates, mais bien d'ouvrir de nouveaux chemins pour demain : s'appuyer sur la science pour chercher d'autres méthodes, faire vivre le débat dans les collectivités, expérimenter pour faire émerger de nouvelles trajectoires : cela implique de redonner, malgré l'urgence, une place au temps long pour bâtir les conditions de l'action.

C'est à cet égard que l'année 2025 aura été déterminante dans le déploiement des actions du GIP Europe des projets architecturaux et urbains. Elle a été marquée, à la fois par l'installation de nombreux projets dans les collectivités, et par l'entrée dans une phase de maturité, d'enseignement et de capitalisation pour des programmes déjà engagés dans le premier tiers de la triennale. L'enjeu est désormais de construire des continuités pour assurer la pérennité des démarches engagées, de tirer des enseignements transversaux et préparer le prolongement des travaux dans la durée, en lien avec les élus et les sphères professionnelles et académiques.

À l'aube de l'année 2026, un enseignement majeur se dégage : les territoires ruraux demeurent, à l'heure des transitions, des territoires en mouvement, dans lesquels s'élaborent les politiques publiques de demain. À ce titre, la parution du premier rapport du conseil scientifique de *France Ruralités* démontre la nécessité de changer de regard sur les ruralités et sur leur rôle dans l'atterrissage territorial de la transition écologique. Nos ruralités sont également des laboratoires de politiques publiques qui impliquent la



Crédit : Marcella Barbieri

différenciation et la prise en compte des contextes locaux, comme en témoignent les cinquante-et-un projets de recherche du programme *POPSU Territoires*, ou encore les travaux menés sur l'industrie rurale dans le cadre de la *Caravane des ruralités*, qui nous rappellent que nos ruralités demeurent des territoires productifs souvent confrontés à la raréfaction des ressources et au défi d'attirer de nouveaux talents.

Cette attention portée largement aux territoires ruraux éclaire, en réalité, un basculement paradigmatique désormais incontournable : l'adaptation au changement climatique, la transition écologique et la préservation du vivant s'imposent véritablement au cœur de la construction des politiques publiques de demain. C'est une inflexion, coûteuse, et parfois subie par les territoires, qui impose d'agir sur plusieurs temporalités, avec, d'un côté, la prégnance des crises climatiques et des risques dans le quotidien des Françaises et des Français, et de l'autre, la nécessité d'anticiper l'avenir en se dotant de nouveaux récits et de visions partagées pour penser les territoires de demain. C'est dans cet esprit qu'ont été installés les seize projets lauréats du programme *Érable*, associant sciences du vivant, sciences sociales et démarches artistiques afin de favoriser des transformations profondes tout en saisissant les mutations territoriales par de nouveaux récits de la biodiversité et du vivant non humain. De la même manière, pour donner à voir les imaginaires pluriels d'une France qui s'adapte au changement climatique à l'horizon 2100, un important travail de préfiguration a été engagé en 2025 autour de la *Green Team*, inscrite au Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) et qui demeurera l'une des actions structurantes pour 2026.

Ces enjeux écologiques, qui mettent directement en cause les conditions de notre développement et de l'habitabilité de nos territoires ne sauraient être traités indépendamment des mutations démographiques, sociales et économiques qui s'opèrent ces dernières années, parfois loin des radars, et qui posent la question de la pertinence de nos modèles de production architecturale et urbaine : imaginer le devenir des formes urbaines existantes, inscrire le logement dans la transition écologique et dans l'ère de la sobriété sans éluder la question de son financement, de son abordabilité et de son rôle dans la lutte contre les inégalités, imaginer d'autres formes d'habiter nos territoires : autant de chantiers intimement liés à la transition écologique qui appellent le déploiement de démarches expérimentales ancrées dans les réalités locales.

Donner aux territoires la capacité de se projeter par l'expérimentation demeure ainsi un axe structurant de l'identité du GIP Europe des projets architecturaux et urbains. Cette capacité à lancer des projets

démonstrateurs n'est aujourd'hui plus l'apanage des seules métropoles. Elle est désormais mobilisée par les élus ruraux, comme le montrent la montée en opérationnalité des projets lauréats et l'important travail de capitalisation mené autour du programme Engagés pour la qualité du logement de demain, ou encore comme en atteste la diversité des sites de projet de la 18e session du concours *Europan*, révélatrice du rôle transformateur de l'architecture dans les territoires pour accompagner, et parfois devancer les transitions.

En 2025, l'expérimentation, s'est également incarnée, pour la première fois depuis Banlieues 89, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Avec la consultation internationale *Quartiers de demain*, dix dialogues compétitifs ont été conduits, mobilisant plus de mille concepteurs, autour de temps locaux et nationaux inédits de coconstruction, associant près de deux-cent-cinquante habitants structurés en jurys citoyens jusqu'à la sélection des groupements de maîtrise d'œuvre lauréats, dévoilés en décembre par le président de la République, à l'occasion du vernissage d'une exposition dédiée, quatre-vingts ans jour pour jour après l'inauguration, aux Invalides, par le général de Gaulle, de la première exposition de la Reconstruction. Quartiers de demain fut ainsi un laboratoire national investi par une communauté nouvelle, pour imaginer des solutions réplicables et nourrir une ambition collective pour l'avenir de la politique de la ville.

« S'appuyer sur la science pour chercher d'autres méthodes, faire vivre le débat dans les collectivités, expérimenter pour faire émerger de nouvelles trajectoires : cela implique de redonner, malgré l'urgence, une place au temps long pour bâtir les conditions de l'action. »

Les cent-vingt projets expérimentaux déployés sur l'ensemble du territoire national nous apprennent l'importance de penser l'aménagement du territoire à partir des stratégies déployées localement pour répondre aux transitions. C'est à ce titre que les travaux engagés en 2025 témoignent de l'intensité d'une réflexion renouvelée sur l'aménagement du territoire. Les vingt-trois plateformes rassemblant élus, acteurs techniques et chercheurs pluri-disciplinaires du programme *POPSU Transitions* interrogent la place nouvelle des métropoles dans les systèmes territoriaux face aux transformations économique, sociale, culturelle, démocratique ou encore numérique. La question de l'aménagement se retrouve également posée dans le contexte spécifique des territoires du littoral, où l'intensification de l'érosion et de la submersion marine accentue la fragilité de territoires déjà par ailleurs soumis à de nombreuses pressions anthropiques. Enfin, le lancement, en fin d'année du programme *Culture et Aménagement* explore le rôle des outils culturels et de la création artistique dans la refonte des représentations et des modalités de la fabrique des territoires, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles perspectives pour l'aménagement durable.

L'ensemble de ces actions repose sur une mobilisation unique : ce sont plus de deux-cent-vingt collectivités accompagnées, dans l'Hexagone comme en outre-mer, par une communauté constituée de deux-mille-cinq-cents chercheurs, de mille-cinq-cents concepteurs et de cent-cinquante artistes et photographes, qui travaillent, quotidiennement, aux côtés des élus, chaque projet faisait l'objet d'une convention avec la collectivité. Les dix-huit séquences ministérielles officielles organisées cette année témoignent aussi du lien fort qui unit, par le GIP EPAU, ces projets portés localement dans quatre-vingt-trois départements et par les politiques publiques nationales et les stratégies interministérielles (PNACC, SNA, SNB, SNBC). Cette dynamique s'accompagne d'une activité éditoriale soutenue, avec la parution de plus d'une vingtaine de publications nationales, pour mettre en avant et diffuser les résultats scientifiques, tandis que deux campagnes photographiques nationales inédites ont été déployées, donnant lieu à plus d'une trentaine de reportages réalisés dans les territoires, restitués *via* des expositions itinérantes pensées pour rendre visibles les dynamiques territoriales et permettre une plus large appropriation des résultats de la recherche.



Les élus et préfets des 10 sites *Quartiers de demain* pour l'annonce des lauréats, 2 décembre 2025.
Crédit : Marcella Barbieri


ITÉ
ARCHITECTURE & PATRIMOINE
TIERS
MAIN
NTERNATIONALE

Les grands événements 2025

30 janvier

SÉMINAIRE TRANSVERSAL *POPSU TERRITOIRES*

« Ceux qui partent, ceux qui restent, attractivité et hospitalité dans le Massif central. »





31 janvier

① VISITE DU QUARTIER DE LA GRÂCE DE DIEU

à Caen et rencontre avec le jury citoyen *Quartiers de demain*, en présence de la ministre de la Culture, Rachida Dati.

5 et 6 février

② SÉMINAIRE DE RECHERCHE *POPSU*

« Revisiter la métropolisation à l'heure de la transition écologique », à Arc-et-Senans, réunissant l'ensemble du conseil stratégique, des responsables scientifiques et autrices et auteurs des études transversales du programme.

13 février

③ ARRÊT DE LA *CARAVANE DES RURALITÉS*

à Magny-Cours sur le sujet de l'industrie, en présence de la ministre déléguée chargée de la Ruralité, Françoise Gatel.

4 et 5 mars

RENCONTRES NATIONALES *QUARTIERS DE DEMAIN*

en présence de la ministre de la Culture, Rachida Dati, de la ministre du Logement, Valérie Letard, de la ministre de la Ville, Juliette Méadel.



14 mars

VISITE DU QUARTIER SAIGE

à Pessac, avec la ministre déléguée chargée de la Ville, Juliette Méadel, dans le cadre de la Consultation internationale *Quartiers de demain*.

20 mars

④ ANNONCE DES NEUF NOUVEAUX LAURÉATS DU PROGRAMME *ÉRABLE*

par la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, Agnès Pannier-Runacher, lors de l'ouverture du festival Agir pour les glaciers.







9 avril

⑤ ANNONCE DES LAURÉATS DE LA SECONDE ÉDITION DU PALMARÈS *PALPITE*

avec la ministre déléguée chargée de la Ruralité, Françoise Gatel.

2 mai

⑥ VISITE DE LA RÉSIDENCE ARDENNE

à Sedan, par la ministre déléguée chargée de la Ville, Juliette Méadel, dans la cadre de la Consultation internationale *Quartiers de demain*.





26 mai

⑦ ARRÊT CROISÉ DE LA *CARAVANE DES RURALITÉS* ET D'*ENGAGÉS POUR LA QUALITÉ DU LOGEMENT DE DEMAIN*

en Charente , sur le sujet du logement, en présence de la ministre déléguée chargée de la Ruralité, Françoise Gatel.

Crédits : Marcella Barbieri, préfecture du Calvados, Arnaud Bouissou, GIP EPAU,

5-6 juin

① MANUFACTURE NATIONALE *QUARTIERS DE DEMAIN*

à la Cité de l'architecture et du patrimoine.



21 août

VISITE DU QUARTIER EUROPE-SCHWELTZER

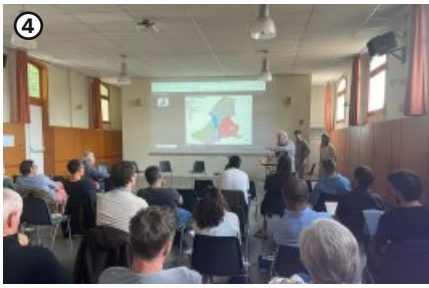
à Colmar, par la ministre déléguée chargée de la Ville, Juliette Méadel, dans le cadre de la Consultation internationale *Quartiers de demain*.



5 septembre

④ SÉMINAIRE COCONSTRUCTION *POPSU TERRITOIRES*

à Belin-Béliet.







10 juin

② ATELIER NATIONAL *POPSU TRANSITIONS*

sur le grand projet urbain entre deux cycles métropolitains à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

26 au 28 août

③ TROISIÈME ÉDITION DU CAMPUS *POPSU*

« Visible / invisible » au Louvres-Lens Vallée.

15 septembre

⑤ VISITE DE CHANTIER

Engagés pour la qualité du logement de demain, Grand Rouge.

17 septembre

VISITE DE CHANTIER

Engagés pour la qualité du logement de demain, à Pantin, Les lumières

20 novembre

⑧ ATELIER INTERPROFESSIONNEL *CULTURE & AMÉNAGEMENT*

au ministère de la Culture.

2 décembre

JOURNÉE DE DÉVOILEMENT DES LAURÉATS *QUARTIERS DE DEMAIN* ET INAUGURATION DE L'EXPOSITION

à la Cité de l'architecture et du patrimoine, en présence de la ministre de la Culture, Rachida Dati, du ministre de la Ville et du Logement, Vincent Jeanbrun et du ministre délégué chargé de la Transition écologique, Mathieu Lefèvre.


⑤


⑧


⑨


⑥



⑦

18-19 septembre

⑥ PREMIÈRE SESSION JURY DE SÉLECTION *EUROPAN*

22-23 octobre

DEUXIÈME SESSION JURY DE SÉLECTION *EUROPAN*

3-5 novembre

⑦ RENCONTRES NATIONALES *ÉRABLE*

à la Scène nationale de Cavaillon.

11 décembre

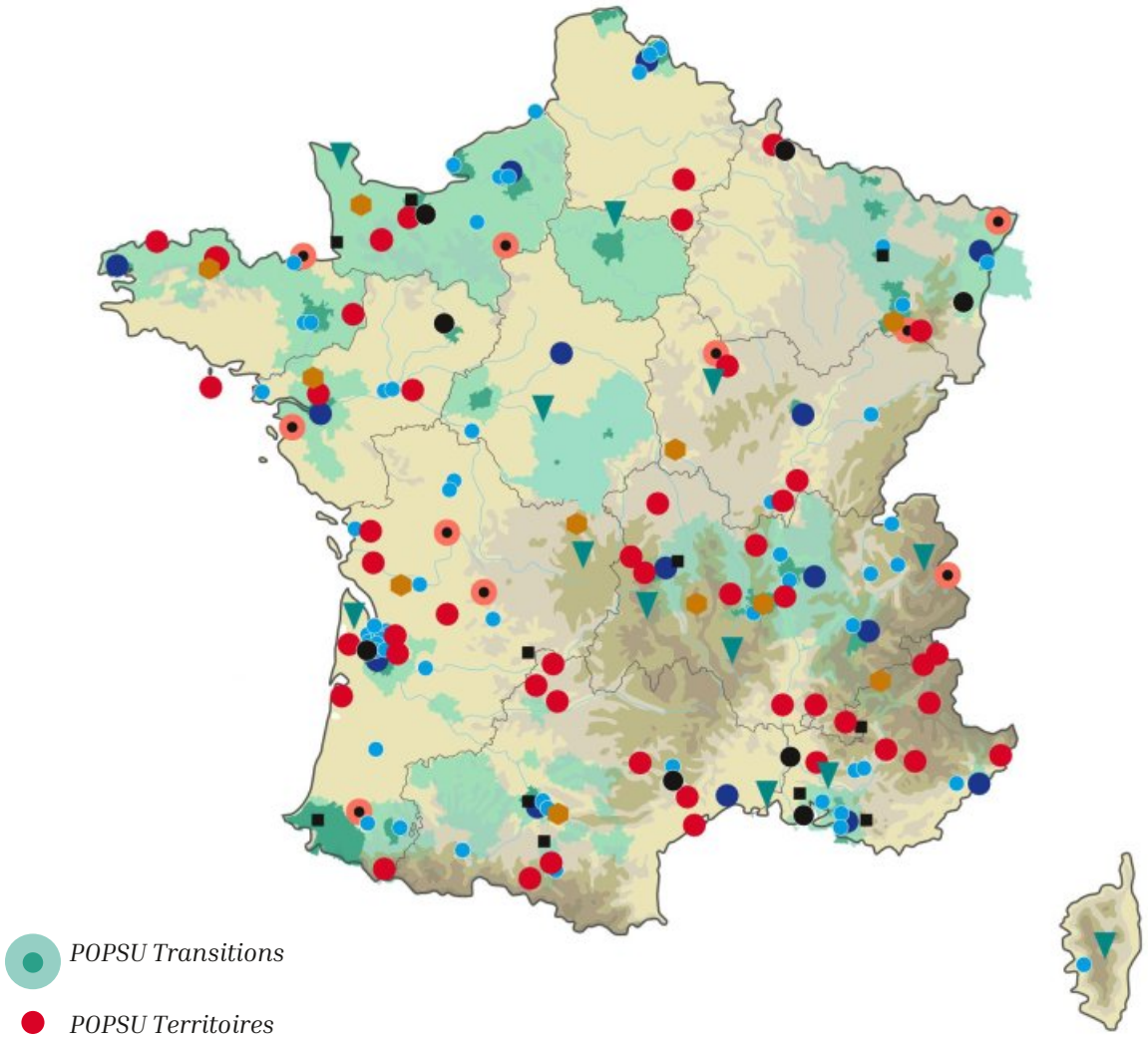
DÉVOILEMENT DES LAURÉATS DE LA 18E SESSION *EUROPAN*

consacrée au thème « Re-sourcer ».

Crédits : Arnaud Bouissou, GIP EPAU, Marcella Barbieri, Graine de Production

2025

Un groupement au plus proche des territoires



POPSU Transitions

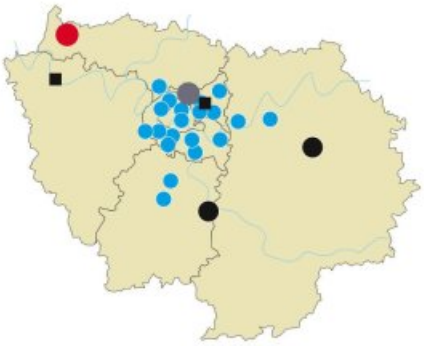
POPSU Territoires
Engagés pour la qualité du logement de demain
Europan : session E18
Coubertin
Érable
Palpite
Caravane des ruralités
Quartiers de demain

132

projets d'expérimentation implantés dans les territoires

101

projets de recherche-action menés conjointement avec les collectivités et les universités locales



Île-de-France



Guyane



La Réunion



Nouvelle-Calédonie



Polynésie française



Mayotte



Saint-Pierre-et-Miquelon

Les publications



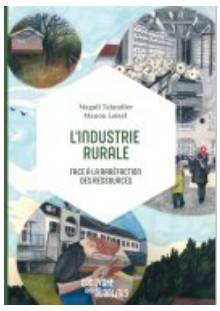
Engagés pour la qualité du logement de demain

***Réhabiter*, dirigé par Jean-Baptiste Marie, janvier 2025**
Ce livre donne la parole à celles et ceux qui font le logement contemporain en France – élus, sociologues, architectes, urbanistes, aménageurs – et dresse ainsi un état des lieux complet des meilleures pratiques et perspectives pour l'habitat de demain. Réhabilitation, bioconstruction, design intérieur, coopératives d'habitants : de la maison individuelle au logement collectif, toutes les pistes sont évoquées pour réenchanter durablement le plaisir d'habiter.

Les rapports sur la ruralité



Rapport *Des campagnes aux ruralités : changer de regard sur les ruralités, pour des politiques publiques adaptées à leurs réalités et soucieuses de leur diversité*, par le Conseil scientifique France ruralités, sous la présidence de Monique Poulot, avril 2025
Présidé par Monique Poulot (université Paris-Nanterre), le *Conseil scientifique de France ruralités* décrypte trois grandes idées reçues décryptées : la France rurale est-elle encore la France agricole ? Le rural est-il éclipsé par la ville ? Les ruralités sont-elles des territoires fragiles ? Entre contestations visibles et attractivité renouvelée, les territoires ruraux vivent un paradoxe fascinant. Longtemps perçus comme en retrait, ils deviennent le théâtre de recompositions sociales et politiques majeures, tout en étant convoités pour leur qualité de vie et leurs ressources stratégiques à l'heure de la transition écologique.



Rapport *L'industrie rurale face à la raréfaction des ressources* par Magali Talandier et Manon Loisel, 2025
Les territoires ruraux, bien que souvent perçus comme en marge des dynamiques industrielles, concentrent encore une part importante de l'emploi industriel en France. Près d'un emploi sur trois y est lié à l'industrie, contre 20 % en moyenne en Europe. Ce rapport de la *Caravane des ruralités* s'intéresse à la géographie et aux dynamiques de réindustrialisation des territoires ruraux en France depuis la fin des années 2010. Il met en lumière les évolutions récentes de l'emploi industriel dans ces espaces et les moyens mis en œuvre pour s'adapter aux contraintes économiques et environnementales.



Rapport *Celles qui ouvrent la voie* par Achille Warnant, 2025
Dans un contexte marqué par une hausse des démissions de maires, une usure croissante des élus locaux et un renouvellement incertain à l'approche des élections municipales de 2026, certaines trajectoires interrogent. Moins de 1 % des maires ont moins de 30 ans ; les femmes y sont largement minoritaires. Pourtant, quelques-unes franchissent le pas, y compris en ruralité, où leur engagement repose sur des motivations concrètes : répondre aux besoins locaux, maintenir les services, préserver la vie locale. Ce positionnement contraste avec celui des jeunes hommes élus, dont le mandat s'inscrit plus souvent dans une trajectoire institutionnelle ou partisane. Alors qu'elles sont plus exposées à une charge mentale élevée (superposition de la gestion domestique, de la parentalité, de l'emploi salarié et des responsabilités municipales, l'entrée en fonction de ces jeunes femmes s'inscrit généralement dans des engagements associatifs préalables, une sollicitation par l'entourage ou un fort attachement territorial. La diagonale Celles qui ouvrent la voie, jeunes femmes et maires en ruralités révèle une autre manière de faire de la politique : plus ancrée, plus informelle, mais non moins exigeante.



Ouvrage Quartiers de demain

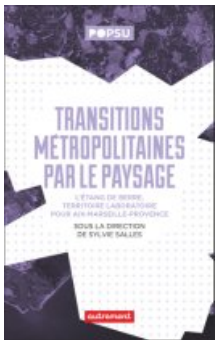
***Quartiers de demain, Des héritages à réinventer*, ouvrage collectif, édition dirigée par Jean-Baptiste Marie**

L'architecture est un puissant outil de transformation du quotidien. La France a su engager très tôt des projets ambitieux pour stimuler l'innovation et mieux répondre aux défis rencontrés par les territoires. Dans le cadre de la consultation internationale Quartiers de demain, trente équipes d' architectes, d'urbanistes et de paysagistes ont été invitées à réfléchir à l'avenir de dix sites représentatifs de la diversité des quartiers prioritaires français.En présentant leurs projets, cet ouvrage partage les enseignements, les réflexions et les méthodes nouvelles – fondées sur la participation des habitants et la réparation de l'existant – propres à réinventer ces quartiers et à y faire converger transition écologique, vitalité sociale et qualité architecturale. Ce laboratoire inédit d'expérimentation et de prospective montre ainsi des chemins concrets et singuliers pour imaginer d'autres trajectoires urbaines : autant de visions pour dessiner l'avenir de nos villes et projeter les quartiers prioritaires dans la France du XXIe siècle.



Crédit : Figures Libres

Les cahiers POPSU Métropoles



AIX-MARSEILLE-PROVENCE

***Transitions métropolitaines par le paysage (L'étang de Berre)*, ouvrage collectif dirigé par Sylvie Salles, 2025**

Les métropoles méditerranéennes et littorales, à l'image d'Aix-Marseille-Provence, sont mises au défi d'envisager des modèles de développement et d'adaptation climatique où les enjeux économiques, de qualité écologique et de bien-vivre sont liés. En prenant l'étang de Berre comme territoire laboratoire, cet ouvrage pose les bases d'une action métropolitaine qui cherche à s'inscrire dans les systèmes socio-naturels qui soutiennent les organisations territoriales. La restauration écologique de l'étang de Berre, envisagée comme un projet de paysage, invite à un aménagement collaboratif rendant visibles — donc partageables et discutables — les paysages de demain.



CLERMONT-FERRAND

***Faire métropole par les sols habités. Trajectoire clermontoise : vers une stratégie foncière*, par Amélie Flamand, David Robin, Géraldine Texier-Rideau, 2025**

En 2018, Clermont-Ferrand devient la ville-mère d'une aire métropolitaine à 21 communes. Son projet territorial s'inscrit dans le temps long, là où des transactions se sont nouées à ses marges et avec son hinterland. Ses sols, à la fois ressources convoitées et milieux fragiles, supports d'attachement tant mémoriels que sensibles, livrent de riches enseignements et révèlent des potentiels d'action. Cet ouvrage, qui s'appuie sur un échantillonnage de sols habités – protégés, malmenés et cultivés – entend rendre compte de la manière dont la métropole construit sa trajectoire pour changer le regard sur la diversité des paysages métropolitains et faire émerger un territoire public, supports de nouveaux imaginaires.



GRENOBLE

***Les sentiers d'un entrepreneuriat métropolitain innovant : adaptation et dépendance à Grenoble*, par Frédéric Bally, Thibault Daudigeos, Josselin Tallec, 2025**

La crise des *subprimes* de 2008 a fait naître de nombreuses réflexions sur les capacités des territoires à garantir un rebond économique après un choc ou des perturbations. Si le statut de métropole institue des fonctions économiques propres, cet ouvrage explore l'hypothèse selon laquelle les start-up s'y déployant peuvent également jouer un rôle clé dans la résilience et l'adaptation des territoires. La métropole de Grenoble, héritière d'une tradition riche d'initiatives sociales et d'un écosystème de recherche et d'industries innovantes, se distingue comme un centre scientifique atypique.



LYON

***Vers une aire métropolitaine universitaire ? Être étudiant dans la région lyonnaise*, ouvrage collectif dirigé par Chloé Morhain, 2025**

En raison de leur situation transitoire, les étudiants échappent généralement au périmètre des enquêtes traditionnelles. Cet ouvrage tente de combler une telle lacune en croisant les enjeux de vie étudiante et de développement universitaire à l'échelle métropolitaine. Le Grand Lyon, deuxième pôle d'enseignement supérieur en France, constitue un exemple pertinent pour approfondir la fabrique de l'aire métropolitaine aussi bien par les étudiants que par les politiques locales qui œuvrent à une meilleure collaboration territoriale. L'analyse des pratiques et choix des étudiants invite à reconsidérer les limites administratives des métropoles ainsi qu'à prendre en compte les disparités socio-économiques qui continuent de contraindre la vie universitaire.



NICE

***Formes résilientes, urbanisme et métropole. L'enseignement de Nice*, par Catherine Chaumery, Philippe Dardelet-Doya, Giovanni Fusco, Alessandro Venerandi, 2025**

La forme urbaine est l'héritage des choix et des politiques du passé, elle est la partie matérielle d'une culture urbaine, l'organisation dans l'espace d'une intelligence collective. À partir de l'exemple niçois, cet ouvrage étudie les potentiels ou les freins d'adaptation que contiennent ces formes urbaines et évalue leur capacité de résilience.



STRASBOURG

***Quels horizons pour la métropole portuaire ? Nouveaux récits strasbourgeois*, par Jean-Alain Héraud, Frédéric Rossano, Bruno Steiner, 2025**

Cet ouvrage repère les croisements récents et les projets originaux qui lient, autour de Strasbourg, les fonctions portuaires au développement urbain. Des interfaces entre port et habitat viennent réactualiser la question de la ville productive, tandis que de nouvelles fonctions d'échange associées aux ports et canaux préfigurent une mise en réseau décarbonée du territoire : un récit portuaire et rhénan renouvelé se donne à entendre. Ces mutations, en élargissant la portée des synergies à construire et à renforcer au-delà des seuls périmètres institutionnels, esquissent un nouvel horizon « métroportuaire ».



BREST

***Une métropole en partage : récits de la métamorphose brestoise*, par Amandine Diener, Hélène Martin-Brelot, 2025**

Longtemps associée à l'image d'une ville grise à vocation essentiellement militaire, Brest fait désormais figure de territoire dynamique et attractif. Dès les années 1970, la ville a initié des stratégies d'aménagement pour revitaliser son centre et affirmer son identité. Devenue métropole en 2014, elle mise aujourd'hui sur son histoire, empreinte de solidarités humaines et territoriales, et sur son rôle maritime, pour se positionner comme « capitale des océans ». Cette étude explore l'évolution de son récit urbain et des politiques publiques qui l'accompagnent.



Crédit : Marcella Barbieri



Les cahiers de Métropoles transversaux

FRANCE

***Les Métropoles transfrontalières*, par Philippe Hamman, 2025**

Comment les enjeux transfrontaliers rencontrent-ils la question métropolitaine ? En se penchant notamment sur les aires urbaines de Lille, Nice et Strasbourg, cet ouvrage montre la complexité qui est à la fois celle des échelles, où se superposent plus ou moins des frontières et des fonctions nationales, régionales et locales, et celle des usages qui en sont faits par une diversité d'acteurs. Ce croisement du métropolitain et du transfrontalier se repère aussi bien dans les dynamiques engagées que dans les domaines investis : économique et politique mais aussi écologique et quotidien.



FRANCE

***Le syndrôme du* Titanic *des métropoles littorales. En finir avec la résilience*, par Valérie Lavaud-Letilleul**

En ce début de XXIe siècle qui prend des airs de pré-catastrophe urbaine en bord de mer, quel est l'avenir du modèle métropolitain à Dunkerque, Rouen, Le Havre, Brest, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Toulon ou Nice ? De quelle nature est le drame à venir ? Aquatique, avec la submersion, l'érosion et la montée des eaux ? Ou également sociale, écologique, démocratique ? Et si l'urgence ne venait pas du dérèglement climatique mais des politiques de métropolisation elles-mêmes ? Dès lors, comment y répondre ? Cet ouvrage donne des pistes en proposant de dépasser la notion de résilience afin de repenser les conditions d'une habitabilité future des villes et des rivages.

Les carnets POPSU Territoires



VIRE-NORMANDIE (14)

***Cultiver l'industrie. Résistance et développement de l'industrie à Vire-Normandie (Calvados)*, par Gilles Crague, 2025**

Reportage photographique par Arnaud Bouissou

Loin des narratifs de désindustrialisation, cette enquête dévoile les ressorts d'une trajectoire territoriale singulière : celle de Vire-Normandie (Calvados), où l'emploi industriel résiste et se développe. À travers le concept « d'implantation industrielle » et une approche systémique des interdépendances industrie-territoire, les auteurs analysent comment l'action publique locale peut agir sur les facteurs de production (capital, travail, foncier) pour favoriser la reconfiguration des tissus productifs. Une démonstration rigoureuse des mécanismes de résilience industrielle dans les villes moyennes, qui renouvelle l'approche des politiques d'aménagement du territoire.



VOLONNE (04)

***Un village participatif ? Les initiatives citoyennes : un défi pour l'action publique à Volonne (Alpes-de-Haute-Provence)*, par Séverine Bonnin-Oliveira et Émeline Hatt, 2025**

Reportage photographique par Paul Lemaire et Philippe Magoni

Comment une commune de 1 600 habitants transforme-t-elle la crise de la démocratie représentative en opportunité ? Volonne (Alpes-de-Haute-Provence) expérimente depuis 2014 la coproduction de l'action publique locale. Entre initiatives citoyennes ascendantes, projet d'écoquartier participatif et requalification du centre-bourg, cette petite ville invente de nouveaux modèles de gouvernance collaborative. Un cas d'étude qui interroge le passage des démarches participatives institutionnelles aux dynamiques de co-construction et révèle les conditions de pérennisation d'un urbanisme en transition.



Les carnets de Territoires transversaux

FRANCE

***Rural Mania. Aménager les ruralités, entre transition écologique et justice sociale*, par Hélène Reigner avec Olivier Bouba-Olga, Renaud Epstein, Monique Poulot, 2025**

France des villes, France des champs ? Pour qualifier les petites villes et les territoires ruraux, qui rassemblent plus d'un tiers de la population française, la notion de « fracture territoriale » est devenue un prêt-à-penser aussi commode que médiatique. Dans quelle mesure cette grille de lecture nous sert-elle à saisir vraiment les enjeux contemporains des territoires ruraux, des petites villes et des espaces périurbains ? Sont rassemblées dans cet ouvrage quatre contributions qui interrogent le prisme simpliste de la fracture territoriale pour appréhender les inégalités et penser une juste transition écologique, ainsi que quelques pistes d'intervention.

Ouvrage Coubertin



***La dernière marche, mettre en œuvre l'événement olympique*, par Alain Bourdin, Hélène Dang-Vu, Joël Idt, Stéphanie Leheis, Jules-Mathieu Meunier, 2025**

Cet ouvrage explore les temporalités du projet urbain à l'aune des Jeux olympiques, en s'attachant à la transformation accélérée du territoire du Grand Paris. Il prend pour point d'ancrage la construction des équipements et ouvrages olympiques, révélateurs d'une dynamique d'aménagement singulière, où l'urgence, la visibilité internationale et la massification des investissements redessinent le visage métropolitain. À travers une évaluation critique du projet olympique, ce troisième opus mobilise les notions de méga-projet et de méta-projet pour qualifier l'ampleur, la complexité et les effets d'entraînement de cet événement sur les politiques urbaines. En filigrane, il interroge la manière dont ces transformations s'articulent – ou non – avec l'impératif contemporain de l'adaptation au réchauffement climatique.

Ouvrage Europan



***Europan 17 - catalogue des résultats français. Villes vivantes*, 2025**

En rassemblant les projets lauréats de la 17e session du concours en France, le catalogue témoigne de la richesse et de la diversité des réponses qui peuvent être apportées aux questions de la transition écologique et sociale. Ce panorama de propositions audacieuses s'enrichit en outre d'analyses critiques, signées par des experts reconnus, sur l'histoire du concours et son évolution au fil des sessions. L'ouvrage constitue ainsi un outil de réflexion prospective exemplaire sur les mutations en cours dans la fabrique de la ville et des territoires européens.

Les Carnets de bord



Carnet de bord - Magny-Cours, Nevers (58)

Un circuit de F1 en pleine campagne nivernaise, un technopôle de 150 hectares, 420 emplois dans des entreprises de pointe : Magny-Cours illustre cette ruralité productive méconnue. Conçu dans les années 1980 comme levier de développement, le site a accueilli le Grand Prix de France pendant 18 ans. Aujourd'hui, face aux mutations de la filière automobile, il se réinvente autour de la transition écologique : neutralité carbone d'ici 2040, hydrogène, compétitions électriques. Ce laboratoire territorial prouve qu'innovation et ruralité ne s'opposent pas, mais souligne aussi les fragilités : foncier tendu, recrutement difficile, nécessité d'une vision collective. Magny-Cours rappelle qu'un territoire reflète avant tout le volontarisme de ses acteurs.



Carnet de bord - Bressuire, Mazières-en-Gâtine, St-Loup-Lamairé (79)
Comment expliquer le quasi-plein-emploi dans le nord des Deux-Sèvres, territoire majoritairement rural ? Avec 16% d'emplois industriels, ce bassin s'appuie sur l'agroalimentaire, la mécanique et un « esprit bocage » favorisant la coopération locale. Mais cette réussite cache des tensions : pénurie de main-d'œuvre, manque de logements, mobilité limitée. Pour y répondre, acteurs publics et privés innovent : crèches interentreprises, habitat partagé, autopartage adapté aux horaires décalés, partenariats avec les chantiers d'insertion. L'exemple deux-sévrien démontre qu'une politique industrielle efficace ne peut être pensée en silo : elle nécessite une approche territoriale intégrée, conjuguant emploi, services et qualité de vie.

Les Films

La Caravane des ruralités en film

Film - Creuse (23)
La *Caravane des ruralités* fait escale en Creuse, en Nouvelle-Aquitaine, pour sa 11e étape. Cet arrêt s'inscrit dans le cycle dédié à l'habitat en ruralités et s'intéresse aux enjeux liés à la réhabilitation du bâti ancien, à l'adaptation des logements aux évolutions démographiques et à la revitalisation des centres-bourgs. Avec 46 % du parc construit avant 1945, un taux de vacance de 15,7 % et 35 % des habitants de plus de 60 ans, la Creuse fait face à un défi important : mobiliser l'habitat existant pour répondre aux attentes des ménages. La faible densité de population (21 hab./km²) et la dispersion de l'habitat complexifient également l'accès aux services et aux mobilités.

Tous les films sont accessibles en ligne sur la chaîne Youtube *Caravane des Ruralités* : https://www.youtube.com/@CaravanedesRuralites

Quartiers de demain



Lancée en juin 2023 dans le cadre du plan « Quartiers 2030 », la Consultation internationale *Quartiers de demain* vise à transformer 10 QPV situés dans des villes comme Marseille, Sedan ou Pessac. Elle ambitionne de créer des démonstrateurs écologiques et solidaires, associant excellence architecturale et participation citoyenne pour un cadre de vie durable et réplicable. *Quartiers de demain* est un programme porté par le ministère de la Culture et le ministère du Logement et de la Rénovation urbaine, mettant les habitants au cœur de la conception de projets inspirant les futurs quartiers populaires.

Tous les films sont accessibles en ligne sur la chaîne Youtube *Quartier de demain* : https://www.youtube.com/@Quartiersdedemain

Les productions presse



Le 1 Hebdo

« Que peuvent les maires ", édition spéciale coréalisée avec *POPSU* et le Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges

Confrontés à des attentes contradictoires, tout à la fois « boucs émissaires, urgentistes et pasteurs », les maires sont de plus en plus nombreux à exprimer un sentiment d'isolement et d'impuissance. Pourtant, ils ont du pouvoir et sont même aux « avant-postes » dans certaines luttes. Du Calvados aux Alpes-de-Haute-Provence, ce numéro du *1 hebdo* donne également à lire plusieurs projets municipaux conçus avec et pour les citoyens, autant d'incarnations de ce pouvoir local.



Libération

« Habitat rural : la clé des champs », 20 juin 2025

Rénovation, revitalisation des centre-bourgs, implication des élus... Retour sur les initiatives innovantes pour le logement dans les territoires ruraux.



« Vers l'invisible et au-delà », 21 octobre 2025

Pauvreté, quartiers délaissés, absence de représentation citoyenne... Pour rendre compte de la réalité des territoires, il est impératif de s'intéresser aux marges. Retour sur les débats des chercheurs, urbanistes et élus lors du Campus organisé à Lens fin août par *POPSU*.



« Demain les quartiers », 2 décembre 2025

Lancé en juin 2023, ce programme d'architecture, de paysage et d'urbanisme, vise à transformer dix quartiers prioritaires après concertation avec leurs habitants. Une initiative présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Moyens et financements

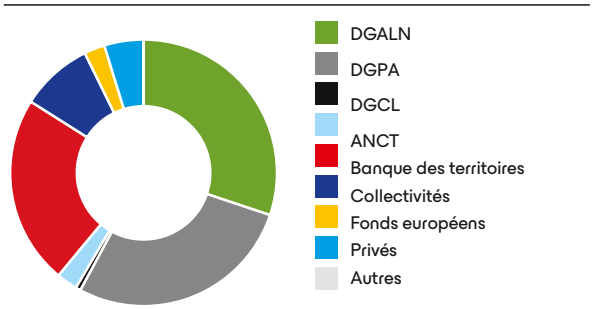
Un groupement d'intérêt public tourné vers l'intérêt général et l'éclairage des politiques publiques par la recherche, l'expérimentation et la prospective

L'année 2025 est l'année centrale du plan d'orientation 2024-2026, voté en décembre 2023 par les membres du groupement. Conscient de la tension liée aux finances publiques nationales, le GIP Europe des projets architecturaux et urbains s'est attaché en 2025 à mener l'essentiel des actions de son plan d'orientation dans un cadre budgétaire contraint, tout en menant une évaluation *in itinere* de ses actions, dans un souci constant d'éclairer utilement les politiques publiques de ses membres au service de l'intérêt général.

À cette fin, l'exécution budgétaire a permis de réaliser un soutien important à la recherche dans les champs de l'aménagement du territoire, de l'économie spatiale, des sciences du vivant, de l'urbanisme et de l'architecture. En apportant un soutien financier aux projets de recherche, d'expérimentation et de prospective, le GIP EPAU reste un acteur important du soutien aux professionnels de l'action territoriale et de l'architecture, dont le soutien a été réaffirmé en 2025 par l'organisation de rencontres interprofessionnelles marquées par une forte participation, créant des lieux d'échange féconds entre État, collectivités territoriales et professionnels.

En interne, l'EPAU connaît une stabilisation de sa masse salariale pour mettre en œuvre la triennale, permettant la mise en œuvre d'un dialogue social de qualité et engageant des efforts de rationalisation afin d'appuyer les directions de programme dans la conduite de leurs actions et de préparer la capitalisation vers les politiques publiques en fin de triennale.

Diag. 1 : Répartition des financements du GIP Europe sur 2025



Un équilibre budgétaire contraint en milieu de triennale, marqué par le contexte national nécessitant une gestion budgétaire optimisée

Le GIP Europe des projets architecturaux et urbains est marqué en 2025 par le contexte budgétaire difficile qui impacte le budget de l'État et donc ses membres publics (ministères en charge de l'urbanisme, de l'architecture, Cité de l'architecture et du patrimoine).

RECETTES

Ce contexte se reflète dans les financements de l'Europe des projets architecturaux et urbains. Le plan triennal de l'EPAU est en effet adossé à une programmation budgétaire pluriannuelle, où les recettes sont globalement réparties équitablement entre les trois années et permettent au groupement d'engager les dépenses puis de liquider les tranches au fur et à mesure de l'avancement des projets, sur validation des livrables d'avancement. Or, le niveau des recettes 2025 est établi en baisse par rapport à l'année 2024, de –20 %.

La composition des recettes montre le contexte budgétaire contraint de l'État : les membres ministériels (représentés par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature et par la Direction générale des patrimoines et de l'architecture) – qui composaient dans le rapport d'activité 2024, 68 % des recettes du groupement – représentent 57 % des recettes en 2025. Plus globalement, la part de recettes « hors État » a augmenté, passant de 18 % en 2024 à 39 % en 2025.

Cet élargissement est en cohérence avec l'aspect partenarial du groupement : la Banque des territoires devient un financeur de premier plan, avec 23 % des recettes. Son soutien se concrétise *via* des subventions sur des projets donnés, selon des conventions et des livrables définis selon les orientations stratégiquement par les membres et les conseils stratégiques des programmes. C'est, par exemple, le dispositif de participation citoyenne du programme *Quartiers de demain* qui est ainsi soutenu par la Banque des territoires, ou un cycle sur le logement en zone peu dense mené par la *Caravane des ruralités* en 2025.

Les collectivités représentent la troisième source de financement : au total, ce sont trente-cinq collectivités ou structures intercommunales (dont l'ensemble des métropoles) qui contribuent au budget du groupement pour 728 000 € soit 9 % des recettes. Ces recettes sont adossées à des conventions pluriannuelles entre l'État, la collectivité et le GIP EPAU comme tiers opérateur d'actions identifiées de recherche ou d'expérimentation comme *POPSU Transitions* ou *Europan* sur un territoire donné. Ces conventions témoignent de la mise en œuvre d'une expertise poussée (chercheurs académiques ou concepteurs) sur des problématiques intéressant à la fois l'État et les collectivités pour éclairer les politiques publiques locales et nationales, loin des dispositifs classiques d'ingénierie territoriale de l'État envers les collectivités.

Enfin, le GIP EPAU a perçu en 2025 des fonds européens – fonds Feder en soutien à une étude sur les mobilités résidentielles hors des grandes aires urbaines – et privés – en soutien à la chaire Arpenter permettant le financement de dix doctorants Cifre, avec Léonard, plateforme d'innovation du groupe Vinci – pour 7 % des recettes.

Le taux d'exécution des recettes est de 108 %, comprenant également des subventions prévues au budget 2024, mais finalement versées début 2025 – subventions de collectivités pour *POPSU Transitions* ou de partenaires privés.

DÉPENSES

Du point de vue des dépenses, l'année 2025 est une année charnière pour le groupement. En effet, en milieu de triennale, l'organisme doit à la fois décaisser les tranches de projets engagés en début de triennale et engager de nouvelles actions pour préparer la capitalisation et la valorisation à partir des projets vers les politiques publiques ; il en résulte des volumes d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement élevés pour cette année, en milieu de cycle.

L'année 2025 a par ailleurs été marquée par un contexte particulier de services votés en début d'année jusqu'à la promulgation de la loi de finances du 14 février, puis par une circulaire sur les dépenses de communication en date du 4 octobre 2025. Les prévisions budgétaires établissaient le volume de dépenses à 9 606 779 € en autorisations d'engagement et 10 563 296 € en crédits de paiement, après deux décisions modificatives du budget, en cours d'année 2025.

En dépit de ce contexte chahuté et d'un volume plus important de dépenses que les années précédentes, liées à la mise en œuvre de la triennale tel qu'évoqué plus haut, les taux d'exécution du budget sont élevés et en hausse sensible par rapport aux années passées1 : ils sont de 98,4 % en autorisations d'engagement, représentant 9 469 791,83 €, et de 92,5 % en crédits de paiement, soit 9 773 987,64 €.

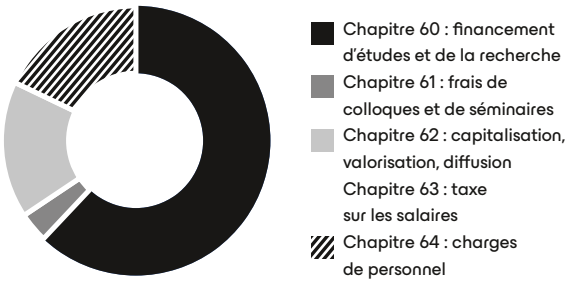
Ces bons taux d'exécution témoignent de la structuration de l'EPAU, amorcé en 2024, pour assurer un suivi budgétaire plus fin autour du secrétariat général et par des points de gestion réguliers avec les directions de programme.

La composition des dépenses est fidèle au rôle que joue l'Europe des projets architecturaux et urbains dans le soutien à des actions de recherche-action, d'expérimentation et de prospective. En effet, 61 % des dépenses en crédits de paiement (6 063 521 €) correspondent au subventionnement direct de conventions de recherche-action, d'expérimentation et de prospective. En 2025, l'Europe des projets architecturaux et urbains recense plus de soixante conventions actives avec des universités publiques ou des écoles nationales supérieures d'architecture sur les programmes de la *Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU)* et *Érable*. La part la plus importante du chapitre 60 est toutefois attribuée au subventionnement d'études de conception sur des projets d'expérimentation, en particulier en dédommagement des trente équipes conceptrices engagées dans la consultation internationale *Quartiers de demain*, représentant 3 millions d'euros en 2025 ou parmi les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt *Engagés pour la qualité du logement de demain*.

4 % (352 833 €) des dépenses sont attribuées à des colloques ou manifestations scientifiques, un coût réduit en raison des relations partenariales du groupement avec les collectivités qui accueillent plusieurs séminaires à titre gracieux ou par la contribution non financière de la Cité de l'architecture et du patrimoine par la mise à disposition d'espaces.
Le chapitre 62, correspondant à des honoraires, essentiellement de capitalisation, valorisation et diffusion des résultats des projets, constitue 16 % des dépenses, soit 1 611 122 €. Par rapport à 2024, la part du chapitre 62 est en baisse sensible, traduisant une priorisation des actions vers la recherche en cours d'année et un mouvement d'économies notamment sur les dépenses de communication.

Enfin, les dépenses de personnel s'élèvent à 1 746 511 €, représentant 18 % des dépenses du groupement. Après une année 2024 où le plan de recrutement a été mis en œuvre au cours de l'année pour atteindre les moyens nécessaires à la mise en œuvre du plan d'orientation, la masse salariale est stabilisée en 2025.

Diag. 3 : Répartition des dépenses (crédits de paiement) 2025



MAÎTRISE DU FONDS DE ROULEMENT

Il résulte de l'exécution des dépenses et des recettes un résultat annuel négatif, d'un montant de 1 369 065 €. Ce prélèvement sur le fonds de roulement était prévu dans le budget 2025, correspondant au cycle d'une triennale. En effet, la trajectoire financière du GIP EPAU reflète la programmation pluriannuelle des plans d'orientation. Le cycle se décompose comme suit :
Chaque triennale débute par l'amorçage des projets votés au plan d'orientation. Cela s'aperçoit par le niveau de recettes perçues supérieures aux dépenses. Des subventions sont versées et permettent de faire face aux engagements qui seront ensuite soldés en cours de triennale.
Les engagements sont ensuite soldés en cours de triennale. Ce déficit se traduit par un déficit en milieu de triennal telle qu'en 2022 (–193 k€), 2025 (–1 369 k€). Chaque déficit est épongé par les recettes perçues en avance et constituant le fonds de roulement.
En fin de triennale, le GIP EPAU continue de solder les engagements pour finaliser les projets. Il préfigure la triennale suivante, dans l'objectif de se reconstituer un fonds de roulement en prévision des actions à mener.

Ce cycle s'observe également en 2025. Toutefois, dans le contexte budgétaire très contraint, le GIP EPAU a souhaité engager dès 2025 un mouvement d'économies : celles-ci lui ont permis de limiter le prélèvement sur le fonds de roulement et le résultat négatif, ce qui se reflète dans le niveau de fonds de roulement correspondant à 198 jours en fin d'année, supérieur à celui en milieu de triennale en 2022.

L'année 2025 a donc été l'année d'une optimisation financière du groupement, en jouant sur le fonds de roulement et le résultat positif du début de la triennale pour tenir les engagements auprès des membres et partenaires, tout en s'adaptant au contexte budgétaire national fortement contraint.

Un collectif d'agents engagés au service des actions des membres

Au 31 décembre 2024, le GIP EPAU avait stabilisé l'ensemble de ses emplois inclus dans son plan d'orientation pour en conduire les actions. En 2025, l'enjeu est de renforcer ce collectif et les liens avec les équipes des membres.

Cela s'est concrétisé au cours de l'année par la mise en place d'un dialogue social de qualité : en premier lieu, par le biais du comité social d'administration, installé en 2024 et dont la moitié des représentants du personnel (soit deux personnes) a été renouvelée en

2025. Trois séminaires d'équipe ont été organisés sur l'année, permettant un retour évaluatif sur :

– l'apport des programmes du GIP EPAU aux politiques publiques portées par les membres et la préparation de la phase de capitalisation en fin de triennale ;

– les méthodes de travail internes au groupement ;

– le recueil des besoins en fonctions transversales et support.

Ces échanges avec le CSA puis l'ensemble du personnel ont permis d'identifier des besoins précis en fonctions supports nécessitant la passation de marchés publics (édition, diffusion presse des résultats de recherche et d'expérimentation, captation de colloques scientifiques...) ainsi que des fonctions d'appui interne transversal en permanent.
Cela s'est traduit par une réorientation de certains postes au cours de l'année 2025, permettant d'optimiser les ressources humaines en transversal pour un meilleur appui à l'ensemble des programmes et en vue de préparer la fin de la triennale, sur un poste de valorisation scientifique et de capitalisation. Cette réorientation s'est opérée à cadre d'emplois constant : le GIP EPAU compte fin 2025 20 emplois occupés ; un emploi est non pourvu par rapport à 2024, qui a été gelé au second semestre et dans l'incertitude des financements afférents et de la capacité pour le GIP EPAU à mener les actions prévues à son plan d'orientation en 2026.

L'année 2025 a également été celle du renforcement des liens entre les effectifs de l'Europe des projets architecturaux et urbains et les membres du groupement. Parmi les contributions non financières, le GIP bénéficie en effet d'une mise à disposition de bureaux au sein de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), facilitant les échanges entre les programmes de l'EPAU et les directions d'administration centrale : au sein de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), les sous-directions Urbanisme et Paysages, Aménagement durable, Qualité de la construction s'appuient sur les résultats des programmes *Quartiers de demain, Engagés pour la qualité du logement de demain, Europan, Culture et aménagement, la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU)* et *Coubertin* pour alimenter leur politique publique ; au sein de la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB), les travaux d'*Érable* et de *POPSU* éclairent les politiques portées par les sous-directions de restauration et de protection des écosystèmes terrestres (ET) et de la protection et de la gestion de l'eau, des ressources minérales et des écosystèmes aquatiques (EARM). Enfin, par son lien fort avec les territoires, le GIP EPAU assure un dialogue continu avec la sous-direction Territoires et Usagers, permettant de faire percoler les travaux du GIP au sein des services déconcentrés, en particulier sur le programme itinérant de la *Caravane des ruralités*.

Des séminaires de travail commun sont régulièrement organisés entre ces équipes ; par ailleurs, le GIP EPAU devient, en 2025, membre du comité de direction de la DGALN, renforçant son intégration au sein de l'écosystème des politiques aménagement, logement et nature.

En 2025, avec la *Green Team*, programme inscrit au sein du Plan national d'adaptation au changement climatique, le GIP EPAU tisse également des liens avec la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC). L'Europe des projets architecturaux et urbains entretient un lien historique avec le ministère de la Culture, et plus spécifiquement la direction de l'architecture. En 2025, les agents du groupement se sont mobilisés pour participer activement à la Stratégie nationale pour l'architecture, contribuant aux groupes de travail à partir des observations des expérimentations soutenues par la direction : *Europan, Culture et aménagement, Quartiers de demain, Engagés pour la qualité du logement de demain* et *POPSU*.

Le ministère de la Culture appuie également les actions de la *Caravane des ruralités*, de la *Green Team* et d'*Érable* au niveau de son secrétariat général, par la Direction générale de la création artistique, la Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche, et la Direction générale des patrimoines et de l'architecture.

En 2025, la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) a par ailleurs assuré un rôle essentiel dans la valorisation et la diffusion des innovations portées par le GIP EPAU auprès du grand public et des professionnels de la ville et du cadre bâti, tel que cela figure dans sa convention constitutive. Au titre de contributions non financières, la CAPA a ainsi permis la tenue des temps forts du programme *Quartiers de demain* (Rencontre et Manufacture nationales en mars et juin, annonce des lauréats en décembre), *Engagés pour la qualité du logement de demain* ou *Europan* (annonce des lauréats en décembre 2025), dans des réunions interprofessionnelles permettant de fédérer la communauté d'acteurs réunis par les programmes de l'EPAU au quotidien.
Un travail soutenu entre les équipes du GIP EPAU et de la CAPA tout au long de l'année a ainsi permis d'inaugurer, le 2 décembre 2025, l'exposition Demain nos villes, présentant les trente projets et maquettes constitutifs de la consultation internationale *Quartiers de demain*. Un travail technique et administratif soutenu est également en cours pour une exposition sur la thématique du logement.



Crédit : Marcella Barbieri

Enfin, les équipes de l'EPAU s'associent à l'association Europan France dans la promotion des stratégies françaises en matière d'urbanisme et d'architecture à l'échelle européenne. Premier pays pourvoyeur de site Europan au niveau européen, le GIP EPAU a été représenté avec l'association au forum intersession à Lisbonne. Il a par ailleurs contribué à alimenter les remontées des ministères auprès de la Commission européenne, notamment sur les sujets du logement avec la parution du *Affordable Housing Plan*. Le groupement a également intégré le réseau européen URBACT et l'*European Urban initiative* en étant sélectionné parmi le groupe d'expertise sur les compact cities.

L'année 2025 a donc permis une stabilisation des ressources humaines du groupement après le lancement du plan d'orientation ; les agents s'intègrent pleinement dans un écosystème autour des membres dont l'engagement pour les actions du GIP EPAU est à souligner, participant pleinement à leurs travaux et consolidant un collectif interministériel robuste.

Mettre en œuvre une culture de l'évaluation pour mieux éclairer les décisions par la recherche, l'expérimentation et la prospective

Après le lancement des actions du plan d'orientation, l'Europe des projets architecturaux et urbains s'est également attachée, en 2025, à réaliser une évaluation *in itinere* de ses actions, dans un souci constant d'objectiver et de renforcer son apport au service des politiques publiques.

Ces actions ont pu être menées en discussion avec les services d'inspections et les partenaires. Ils montrent en synthèse, quelques lignes de force du modèle du groupement d'intérêt public Europe des projets architecturaux et urbains.

UNE EXPERTISE SPÉCIFIQUE CENTRÉE AUTOUR DE TROIS MISSIONS COMPLÉMENTAIRES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Le GIP EPAU a centré son action autour de trois grandes missions :

– programmes nationaux de recherche-action territorialisés, visant à accompagner les transitions des villes et des territoires ;

– consultations et concours nationaux en architecture et urbanisme, ainsi que le suivi d'expérimentations favorisant l'innovation dans le cadre bâti et l'aménagement du territoire ;

– des démarches de prospective pour fournir aux décideurs publics des éclairages stratégiques et anticiper les évolutions des politiques urbaines et territoriales.

Ce faisant, le GIP EPAU rapproche une forme d'expertise très spécifique (chercheurs académiques, concepteurs) des décideurs publics locaux et nationaux, contribuant ainsi à l'éclairage des politiques en amont sur des champs de politiques publiques intéressant les membres. L'action de l'EPAU est ainsi complémentaire de l'ingénierie territoriale déployée par les collectivités ou les services déconcentrés, davantage situés en aval et en déclinaison des politiques publiques.

UN RÔLE DE SYNAPSE ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Contrairement à d'autres organismes conduisant de grandes études ou démarches de prospective nationales, l'action de l'Europe des projets architecturaux et urbains est fortement territorialisée. Ses actions sont menées en réponse aux besoins des ministères chargés de la ville et du logement, de la culture, de l'écologie et les collectivités. Ainsi, les programmes de recherche sont conçus en lien avec les orientations fixées localement par les élus. Les sites d'expérimentation sont identifiés par eux, en lien avec les préfectures et les services déconcentrés de l'État. Si une collectivité est associée au projet, l'action du GIP fait l'objet d'un conventionnement avec les collectivités, et les associations d'élus participent aux comités des partenaires des programmes.

Concrètement, l'Europe des projets architecturaux et urbains accompagne les collectivités à travers quatre-vingt-quinze plateformes de recherche-action implantées dans les territoires (programmes *POPSU* et *Érable*), cent-trente projets architecturaux et urbains expérimentaux (*Engagés pour la qualité du logement de demain, Europan, Quartiers de demain*). Ces actions couvrent l'ensemble des régions françaises, quatre-vingt-trois départements et les territoires ultramarins (Guyane, Mayotte, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon).

Il constitue ainsi un espace de discussion entre les collectivités et l'État sur des sujets de recherche et d'expérimentation communs.

LE GIP EPAU CONTRIBUE À LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES NATIONALES SUR DES ENJEUX ÉMERGENTS DE L'ACTION PUBLIQUE

En mobilisant plus de neuf-cents chercheurs issus de cent-vingt établissements d'enseignement supérieur et de recherche, travaillant directement avec les collectivités et en fédérant plus de mille-deux-cents concepteurs urbanistes, architectes, paysagistes. En faisant appel à des profils spécifiques, rares dans la fonction publique, spécialisés dans la recherche sur l'action publique et recrutés pour la durée du programme, il permet d'animer efficacement un vivier d'experts issus de la communauté scientifique, de concepteurs, de l'administration. Enfin, le grand nombre d'acteurs publics et privés contribuant à façonner les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de la ville permet d'assembler des financements diversifiés autour de programmes partenariaux communs. Le recours au groupement d'intérêt public permet de préserver ces spécificités ; cette gestion souple est globalement soulignée par l'écosystème de l'Europe des projets architecturaux et urbains.

Partenaires





Crédit : GIP EPAU

Gouvernance

Assemblée générale

Président de l'assemblée générale
Philippe Mazenc



Représentant du ministère en charge de l'urbanisme
Philippe Mazenc
Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature



Représentant de la Cité de l'architecture et du patrimoine
Julien Bargeton
Président de la Cité de l'architecture et du patrimoine



Représentante du ministère en charge de l'architecture
Hélène Fernandez
Directrice, adjointe à la directrice générale des patrimoines et de l'architecture, chargée de l'architecture



Représentant du Plan Urbanisme Construction Architecture
François Ménard
Secrétaire permanent par interim



Représentant de l'association Europan France
Francis Rambert
Président



Membre invité avec voix consultative
Représentant de la Fédération des agences d'urbanisme :
Jean-Marc Offner
Représentant de la Fédération des CAUE : n/a



Membre invité
Représentant du ministère de l'Économie et des Finances :
Christian Dufour
Contrôleur général économique et financier

L'équipe du GIP Europe des projets architecturaux et urbains

au 31 décembre 2025



Mimrose Akbar
Chargée de mission
Europan



Daniel Andersch
Directeur du programme *Europan*



Pacôme Bertrand
Directrice du programme *POPSU Territoires*



Arnaud Boni Kouao
Gestionnaire administratif et financier



Hélène Colas
Directrice des programmes *Érable* et *Green Team*



Florentin Cornée
Directeur des programmes *Coubertin* et *Culture & Aménagement*



Sacha Dalis
Secrétaire général



Lola Davidson
Directrice du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*



Zoé Fournand
Chargée de mission capitalisation



Cécile Gallien
Directrice du programme *Caravane des ruralités*



Alice Housset
Chargée de mission *Quartiers de demain*



Vancianne Iguiniz
Assistante de direction



Léa Kermarrec
Chargée de mission *Érable*



Édouard Lacamp
Chargé de missions transverses auprès de la direction générale



Guillaume Lacroix
Directeur du programme *POPSU Transitions*



Céline Laurens
Directrice du programme *Quartiers de demain*



Ruben Madar
Chargé de mission valorisation



Jean-Baptiste Marie
Directeur général



Romane Molle
Chargée de missions transverses auprès de la direction générale



Julien Moulard
Directeur général adjoint



Steeve Ntanmi
Directeur administratif et financier

Agence comptable

Jérôme Candevan
(adjonction de service)



Crédit : Marcella Barbieri



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

epau



Crédit : Aglaé Bory

GIP Europe des projets architecturaux et urbains
Tour Séquoia
1, place Carpeaux
92055 La Défense cedex
epau.fr

epau.fr
europanfrance.org
popsu.archi.fr
engages-pour-la-qualite-du-logement-de-demain.archi.fr
erable.archi.fr
quartier-de-demain.archi.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux :

Europan France
Engagés pour la qualité du logement de demain
POPSU - Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines
ERABLE - Raconter le vivant pour agir
Quartiers de demain
Palmarès Palpite
Caravane des ruralités

Europan France
POPSU
Engagés pour la qualité du logement de demain

quartiersdedemain.archi
europanfrance